Image not found or type unknown

Usufruit et dettes de mon beau père

Par **filmic**, le **03/04/2016** à **23:41**

Bonjour,
Mon beau père à l'usufruit de la maison familiale dont je suis nue-propriétaire. Il a beaucoupd de dettes et la maison est hypothéquée. s'il ne paye pas ses dettes, la banque peut elle le forcer à vendre pour récupérer des fonds (la valeur de son usufruit soit 22000 euros)?
Il a 83 ans et ne pourrait pas se reloger, ont -ils alors le droit de l'obliger à vendre et donc de le laisser sans domicile.
merci de votre réponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés